

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4090127

N/REF : 22/01/2024 17H13 C:025951 I:32370
V/REF : 924246
V/Email reçu le Lundi 22/01/2024 a 17H13

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0393
IMMEUBLE : LES RUIRES 2 -0393
2-8, RUE DE LA BOETIE
(BATIMENT G)
38320 EYBENS

Fontaine, le 17 Septembre 2024

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere
LOCALISATION : ALLEE 4 ETIENNE DE LA BOETIE LOGEMENT L001 MME YAHIA 06 73 72 09 21
LE CONTACTER QUAND TU ARRIVES
MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE COLONNE EAUX VANNES AU NIVEAU DU
LOGEMENT - WC BOUCHE
Donneur d'ordre : M. F. YADEL

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 22/01/2024 A 20H15
INTERVENTION EN ASTREINTE DEPUIS LE GARAGE DU BATIMENT
DEBOUCHAGE DU PIED DE CHUTE DE LA COLONNE WC EN COURSIVE DE GARAGE
EXTRACTION IMPORTANTE DE PAPIER ET NETTOYAGE DES LIEUX
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : TM AB Email envoyé le 25/03/24 a 15H47 M. F. YADEL
TM AB EMAIL en CC le 20/03/24 a 10H31 philippe_krol@pluralis-habi
TM AB Email envoyé le 20/03/24 a 10H31 M. F. YADEL
AH AB Email envoyé le 12/02/24 a 11H13 M. F. YADEL
AH AB Email envoyé le 02/02/24 a 15H30 M. F. YADEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS406-Ff Déb.mécanique	Eu/Ev Lgt=>Col.	2	102,30	102,30
TOTAL H.T.					102,30
T.V.A. a 10,00%					10,23
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>112,53</u>

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN